



Berne, le 24 mars 2020

## Information aux communes : remboursements des cartes journalières CFF communales

En raison de la crise du coronavirus, les ventes de cartes journalières des communes se sont effondrées dans de nombreuses villes et communes. L'Association des Communes Suisses s'est renseignée auprès des CFF pour savoir si leur remboursement est envisageable. Nous avons le plaisir de vous transmettre les informations obtenues :

- *Les clients qui ont déjà acheté une carte journalière et qui ne veulent ou ne peuvent pas partir en voyage à cause de la situation liée au coronavirus doivent s'adresser au bureau d'émission respectif (commune). Chaque commune décide elle-même de rembourser ou non les cartes journalières.*
- *Une restitution aux CFF/TP de « sets de cartes journalières » partiellement utilisés n'est pas possible, ce qui signifie que les sets de cartes journalières en cours de validité ne peuvent être ni retournés, ni prolongés. En achetant les cartes journalières, la commune reprend les droits et obligations, et donc aussi le risque financier. Si la commune, du fait de la vente des cartes journalières commune, réalise un supplément de recettes, elle ne doit pas le verser aux TP. Inversement, la commune doit aussi supporter elle-même les baisses de recettes éventuelles.*
- *En raison de la crise du coronavirus, les CFF se montrent toutefois accommodants et proposent aux communes d'annuler les sets de cartes journalières commandées dont la durée de validité n'a pas encore commencé. Les jeux déjà reçus et complets (365 cartes journalières par set) doivent être envoyés par courrier recommandé à l'adresse ci-dessous. Dès que les CFF recevront les cartes journalières, ils procéderont à leur annulation (extourne).*

Service des billets CFF  
Thomas Röthlisberger  
Wylersstrasse 123/125  
3000 Berne 65

- *Si les sets de cartes journalières commandés n'ont pas encore été livrés, merci d'envoyer un e-mail à [gemeinde@sbb.ch](mailto:gemeinde@sbb.ch) pour demander l'annulation.*
- *Il est important que les communes renvoient le set complet (impossible de renvoyer certains mois seulement) et, lors d'une commande ultérieure, elles devront se procurer à nouveau un set annuel.*
- *Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Madame Andrea Maeder, Chemin de fers fédéraux CFF ([andreakarina.maeder@sbb.ch](mailto:andreakarina.maeder@sbb.ch)).*

Il y a lieu de supposer que la « situation exceptionnelle » se prolongera et que le trafic touristique restera limité. C'est pourquoi l'Association des Communes Suisses recommande de retourner les sets de cartes journalières commandés de la manière décrite ci-dessus et de les commander à nouveau auprès des CFF quand la situation se sera normalisée. En cas de demandes des citoyennes et citoyens, l'Association des Communes Suisses vous recommande de faire preuve de complaisance et de reprendre les cartes annulées. Bien entendu, il appartient à chaque commune de décider.